

Bulletin d'inscription
à l'éliminatoire du concours
SONATINA 2026 - FMH

NOM & Prénom :

Lieu & date de naissance :

Adresse :

.....

Tél / GSM : /

Mail :

Instrument pratiqué :

Académie de

Degré :

Société Musicale (entourez) : OUI - NON

Si oui, laquelle ?

Niveau (entourez) : INTRADA - SONATINE - SONATE - CONCERTO

Programme présenté :

.....

En m'inscrivant (ou en inscrivant le/la candidat/e dont je suis responsable),
j'autorise la Fédération Musicale du Hainaut (FMH) à prendre et utiliser des
photos et vidéos réalisées dans le cadre de l'événement, à des fins non
commerciales (communication, promotion ou archivage). Conformément au
RGPD, je peux à tout moment en demander le retrait.

Date et signature(s) du candidat et/ou de son responsable légal

Le présent document doit être **envoyé PAR MAIL au plus tard le 21 février 2026**, accompagné d'une **copie de la carte d'identité** et de la **partition en format PDF** à Jean COYEZ - coyezjean13@gmail.com

SONATINA

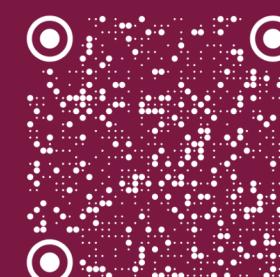
Éliminatoires Hainaut

Concours pour jeunes solistes

Destiné aux instrumentistes
à vent et à percussion

Académie de
Quaregnon

**SAMEDI
7 MARS
2026**



Renseignements / Inscriptions
0496/80.25.50 - coyezjean13@gmail.com

FMH
FEDERATION MUSICALE HAINAUT

USM
UNION DES SOCIETES
MUSICALE BELGE

FWB
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

L'objectif du Concours SONATINA 2026 est de promouvoir la pratique des instruments à vent et à percussions, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours s'articule en 3 étapes distinctes, complémentaires et publiques :

Épreuve éliminatoire (organisée par la F.M.H.)	le samedi 7 mars 2026 à l'Académie de Quaregnon .
1/2 finale francophone (organisée par l'U.S.M.)	le dimanche 19 avril 2026 à l'Académie de Waterloo .
Finale nationale (organisée par l'U.S.M.)	le dimanche 10 mai 2026 au Conservatoire Arts2 de Mons .

Conditions générales de participation

Le candidat (sans limite d'âge) ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'une école Supérieure des Arts en Belgique ou à l'étranger, sauf dans le cadre du programme « Jeunes talents » ; dans ce cas, il ne peut s'inscrire qu'au niveau Concerto.

**Le concours comprend 3 catégories
(BOIS - CUIVRES - PERCUSSIONS)
réparties en 4 niveaux :**

Intrada	à partir de F3 ESAHR ou 3 années de pratique de l'instrument
Sonatine	à partir de F5 ESAHR ou 5 années de pratique
Sonate	à partir de Q2, T1 ESAHR ou 7 années de pratique
Concerto	à partir de Q4, T3 ESAHR ou 9 années de pratique

Pour le programme de l'éliminatoire, le candidat présente 1 œuvre de difficulté voulue pour le niveau et dont la durée est fixée comme suit :

Intrada	Programme de maximum 6 minutes
Sonatine	Programme de maximum 9 minutes
Sonate	Programme de maximum 12 minutes
Concerto	Programme de maximum 15 minutes

L'œuvre peut être jouée avec ou sans accompagnement de piano
(AUCUN playback ne sera autorisé !)

L'accompagnateur est choisi et contacté par le candidat, et ce, à ses frais.

Le candidat percussionniste peut présenter plusieurs œuvres sur divers instruments en respectant le timing de son niveau.

Les épreuves du concours se déroulent selon un horaire qui sera établi après clôture des inscriptions le 21 février et communiqué à tous les candidats pour le 1 mars 2026 au plus tard.

Le règlement général et la liste des prix prévus pour la 1/2 finale et la finale seront donnés aux candidats retenus à l'issue de l'épreuve éliminatoire (5 candidats sélectionnés lors de l'éliminatoire, 10 lors de la 1/2 finale)

**Pour l'épreuve éliminatoire en Province du Hainaut,
il n'y a pas de droit d'inscription.**

Le candidat peut être membre effectif d'une société musicale affiliée à la Fédération Musicale du Hainaut ou pas. Il peut être inscrit dans une école ou académie de musique ou pas, ou être autodidacte.

Le Conseil d'Administration de la Fédération Musicale du Hainaut a décidé d'octroyer une « bourse » de 200 € aux lauréats retenus qui s'inscrivent effectivement à la 1/2 finale francophone.

**Pour tout renseignement complémentaire éventuel
et pour renvoi des inscriptions par mail (**le 21 février 2026 au plus tard**)
Jean COYEZ - +32(0)496/80.25.50 - coyezjean13@gmail.com**